

Lycée
Guy Mollet Arras
Progressons, tous !
The best we can be



**4H DE RUGBY
/SEMAINE**
UN SUIVI SCOLAIRE
PERSONNALISÉ

DES VALEURS
PLAISIR
ESPRIT D'ÉQUIPE
COHÉSION
RESPECT

Pour plus d'informations, contactez M. Maraval : maravalkevin@hotmail.com
Dossier d'inscription sur www.lyceeguymollet.fr



LA SECTION FÉMININE DE RUGBY RECRUTE !!!

Vous êtes sportive, motivée et à la recherche d'une nouvelle activité sportive pendant votre année scolaire?

Que vous ayez déjà pratiqué le rugby ou non, votre profil nous intéresse.

La section féminine de rugby du Lycée Guy Mollet (Arras) développe son effectif pour l'année scolaire 2026-2027.

Plaisir, rencontres, cohésion et esprit d'équipe sont les maîtres-mots de ce challenge sportif et personnel.

Tout est mis en œuvre pour concilier réussite scolaire et activité sportive.

La section vous permet ainsi d'intégrer à votre emploi du temps 4h de rugby hebdomadaire pour vous dépenser, progresser dans l'activité et faire de belles rencontres. Venez seule ou à plusieurs tenter l'expérience.

Envie d'en savoir plus ?

Plus d'informations par mail : maravalkevin@hotmail.com

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA SECTION FÉMININE DE RUGBY DU LYCÉE GUY MOLLET D'ARRAS

La réussite scolaire est primordiale et prioritaire sur la pratique sportive : des mesures spécifiques sont mises en place en ce sens (suivi, bilan périodique, soutien...)

Le développement des « savoir-faire » liés à l'activité « rugby », ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique et des rôles annexes (Coaching, Arbitrage) sont les principaux objectifs sportifs de la section. Un programme de 4 heures de pratique est réparti sur 2 jours (Mardi et Mercredi) avec des thématiques spécifiques de travail. Possibilité d'obtenir une place à l'internat de ville (rue des quatre crosses).

L'ADMISSION EN SECTION RUGBY

La procédure est expliquée sur le site du lycée.

Les documents d'inscription sont téléchargeables à partir du site :

<http://www.lyceeguymollet.fr>

LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE SONT :

1. Un bon dossier scolaire.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club ou responsable du pôle espoir sur vos aptitudes physiques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers de candidature sont mis en ligne fin **Mars** sur le site du Lycée (après la journée Portes ouvertes). La date butoir de réception des dossiers de candidature est spécifiée sur ces derniers qui seront étudiés en commission **en Mai**.

L'admission dans la section rugby est prononcée selon la modalité suivante :

Les élèves reçus seront informés par mail

SECTION FÉMININE DE RUGBY DU LYCÉE GUY MOLLET D'ARRAS

Responsable de la section : **M. MARAVAL**

maravalkevin@hotmail.com